

Les PME européennes face à la chute d'Alternext



(MAXPPP)

mardi 06 janvier 2009 | Publié 11:06

L'année 2009 s'annonce comme celle de tous les défis pour les petites et moyennes entreprises (PME) européennes. Dans un environnement économique de plus en plus hostile, marqué par un ralentissement de la demande, une compétition accrue et des réductions d'effectifs, elles auront en outre de plus en plus de difficultés à trouver de l'argent frais, indispensable à leur développement.

Symbole de leur difficulté à convaincre les investisseurs, Alternext, le marché boursier européen qui leur est réservé, n'a pas ignoré les turbulences financières mondiales, loin s'en faut. L'indice Alternext Allshare a ainsi enregistré une chute de 50,20% en 2008, contre une glissade de "seulement" 41,98% pour le CAC 40. "La désaffection des investisseurs a été notamment très marquée pour les valeurs moyennes. D'autant que les gérants de fonds n'ont pas voulu prêter le flan à la critique et ont préféré se concentrer sur des valeurs jugées moins exposées", analyse Yannick Petit, président directeur général d'Allegra Finance.

Avec des cours en forte chute, certaines PME qui projetaient de s'introduire sur Alternext ont du coup remis à plus tard leur introduction. Seules 12 opérations d'introduction ont eu lieu l'an dernier sur les quatre places (Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris) que regroupe Alternext. Contre 46 en 2007. Et les montants collectés par ces sociétés ont été divisé par dix, à seulement 46 millions d'euros. "Etant donné la chute des valorisations, une augmentation de capital ou une introduction en Bourse est extrêmement dilutive pour les actionnaires historiques de la société", explique Yannick Petit. En clair, l'émission d'actions nouvelles à bas prix conduit à diminuer significativement le pouvoir des investisseurs déjà présent au capital de la société.

"**Il y aura probablement peu d'introductions** au premier semestre 2009", estime de son côté Martine Charbonnier, Directrice exécutive Listing Européen d'Euronext. "La situation pourrait ensuite se débloquer progressivement, mais un redémarrage général des marchés actions sera de toute façon nécessaire. Le ralentissement des introductions et des levées de fonds ne concerne pas seulement les PME. Les grosses entreprises ont également du mal eu plus de mal à attirer les capitaux sur la dernière partie de l'année 2008. Les trois premiers mois de l'année donneront en tout cas des indications sur les tendances à venir", ajoute-t-elle.

Alternext s'achemine-t-il vers une année 2009 au point mort? Pas tout à fait. Il existe des forces de rappel qui pourraient contribuer à donner quelques couleurs à ce marché. Les investisseurs, échaudés par les produits financiers complexes, reviendraient à bon compte sur certaines valeurs avec des schémas d'investissement de moyen-long terme. Avec le gel du crédit et la moindre activité du private equity, il y a en effet de moins en moins d'alternatives qui s'offrent aux sociétés pour reconstituer ses fonds propres. On pourrait par ailleurs assister cette année à des transferts de sociétés du Marché libre vers Alternext. "Les standards de cotation sur Alternext y sont supérieurs, et les entreprises pourraient être tentées dans la conjoncture actuelle de renforcer leur visibilité", estime Martine Charbonnier.

Les introductions de sociétés étrangères ont également été significatives l'an dernier. Quatre des 12 opérations réalisées l'an dernier concernaient des PME chinoises. Et le cours de leur action s'est mieux comporté que le reste de la cote.

Julien Beauvieux

ALTERNEXT

Alternext a été créé en mai 2005 par NYSE Euronext pour offrir aux PME un accès simplifié au marché boursier. Il s'agit d'un marché régulé, aux exigences réglementaires assouplies (historique de comptes réduit, référentiel comptable au choix de l'entreprise), mais non réglementé au sens juridique de la Directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) du 21 avril 2004. La cotation d'une société peut se faire après un placement auprès du public ou par un simple placement privé auprès d'institutionnels. Sa vocation est d'accueillir des PME de la zone euro ainsi que certaines cotations internationales. (Source: NYSE Euronext)